

MÉMOIRE

VOIE DE CONTOURNEMENT VILLE LA TUQUE

PRÉSENTÉ PAR RAOUL MAILLET

À TITRE DE RÉSIDENT DE LA RUE CARON

1^{er} JUIN 2004

N'ayant pu intervenir en mai lors des audiences du BAPE et que je serai, par obligation familiale, à l'extérieur le 1^{er} juin, je me vois contraint de m'adresser dans un ultime effort à ma députée qui dans les circonstances peut comprendre la situation désastreuse avec laquelle les propriétaires des rues Caron, du Coteau, St-Michel et Élisabeth auront à vivre et à subir après la réalisation de cette voie de contournement.

Votre Ministère ne se dit pas prêt à investir quelques millions de plus pour que la voie de contournement passe à l'est et derrière la montagne plutôt qu'actuellement sur le versant ouest qui serait à proximité de nos maisons, du cimetière et qui joindrait la 155 nord près du camping municipal.

Je ne reprendrai pas tous les arguments exposés dans les mémoires ou exprimés devant le BAPE, mais je me permettrai bien honnêtement de vous reporter à un événement qui s'est vécu à Grondines il y a quelques années.

Afin de retrouver leur environnement premier, la population de Grondines a obtenu, après contestations, pressions de toutes sortes, de l'Hydro-Québec qu'elle enlève les pylônes sur les deux rives du fleuve et qu'un tunnel soit creusé pour y faire passer les fils de haute tension. Coûts : 15 millions.

Quant à notre situation, il vous serait facile d'intervenir avant que le projet soit accepté car après la réalisation il serait impossible de réparer physiquement et environnementalement un tel gâchis que ne peut se permettre mon gouvernement à l'heure actuelle !

La jonction pourrait se faire plus loin que le camping et beaucoup plus sécuritaire.

Si pour des raisons d'esthétique l'Hydro-Québec (mon gouvernement a dépensé 15 millions), je suis persuadé qu'il est encore capable d'en dépenser 3 à 4 millions pour que cette voie de contournement passe à l'est et non à l'ouest.

Je m'en remets à votre bon jugement et je suis assuré que vous poseriez le même geste si un tel projet ravagerait pour toujours votre environnement, votre quiétude et surtout ce décor enchanteur que représente cette montagne.

Recevez, madame la Ministre, l'expression de ma profonde déception si vous n'intervenez pas pour corriger, pendant qu'il en est encore temps, un projet qui fera la fierté de nos successeurs ou la honte des latuquois pour toujours !

Assuré que mon humble intervention sera bien accueillie de la part d'un gouvernement qui se dit à l'écoute des régions lors de leurs tenues en province, je vous dis merci !

La Tuque, le 25 mai 2004

Mme Julie Boulet
Ministre déléguée au Ministère des Transports
Ministre responsable de la région Mauricie
Bureau de Grand-Mère
570, 6^e avenue
Grand-Mère (Québec)
G9T 2H2

Objet : Demande d'intervention VS la voie de contournement

Madame la Ministre,

N'ayant pu intervenir en mai lors des audiences du BAPE et que je serai, par obligation familiale, à l'extérieur le 1^{er} juin, je me vois contraint de m'adresser dans un ultime effort à ma députée qui dans les circonstances peut comprendre la situation désastreuse avec laquelle les propriétaires des rues Caron, du Coteau, St-Michel et Élisabeth auront à vivre et à subir après la réalisation de cette voie de contournement.

Votre Ministère ne se dit pas prêt à investir quelques millions de plus pour que la voie de contournement passe à l'est et derrière la montagne plutôt qu'actuellement sur le versant ouest qui serait à proximité de nos maisons, du cimetière et qui joindrait la 155 nord près du camping municipal.

Je ne reprendrai pas tous les arguments exposés dans les mémoires ou exprimés devant le BAPE, mais je me permettrai bien honnêtement de vous reporter à un événement qui s'est vécu à Grondines il y a quelques années.

Afin de retrouver leur environnement premier, la population de Grondines a obtenu, après contestations, pressions de toutes sortes, de l'Hydro-Québec qu'elle enlève les pylônes sur les deux rives du fleuve et qu'un tunnel soit creusé pour y faire passer les fils de haute tension. Coûts : 15 millions.

..2

Quant à notre situation, il vous serait facile d'intervenir avant que le projet soit accepté car après la réalisation il serait impossible de réparer physiquement et environnementalement un tel gâchis que ne peut se permettre mon gouvernement à l'heure actuelle !

La jonction pourrait se faire plus loin que le camping et beaucoup plus sécuritaire.

Si pour des raisons d'esthétique l'Hydro-Québec (mon gouvernement a dépensé 15 millions), je suis persuadé qu'il est encore capable d'en dépenser 3 à 4 millions pour que cette voie de contournement passe à l'est et non à l'ouest.

Je m'en remets à votre bon jugement et je suis assuré que vous poseriez le même geste si un tel projet ravagerait pour toujours votre environnement, votre quiétude et surtout ce décor enchanteur que représente cette montagne.

Recevez, madame la Ministre, l'expression de ma profonde déception si vous n'intervenez pas pour corriger, pendant qu'il en est encore temps, un projet qui fera la fierté de nos successeurs ou la honte des latuquois pour toujours !

Assuré que mon humble intervention sera bien accueillie de la part d'un gouvernement qui se dit à l'écoute des régions lors de leurs tenues en province, je vous dis merci !



Raoul Maillet

CC : M. Gaston Fortin
M. Guy Éthier
Mme Jocelyne Beaudet
Présidente de la commission VS voie de contournement à La Tuque (BAPE)
Mme Renée Péloquin